

Restructuration – Extension du Stade de la Meinau

Réunion publique du 23 mai 2019

Centre culturel Marcel Marceau

Présents :

70 participants dans la salle et 194 participants sur la retransmission en ligne accueillis par
M. Roland RIES, maire de Strasbourg ;
M. Robert HERRMANN, président de l'Eurométropole de Strasbourg ;
M. Claude FROEHLI, vice-président de l'Eurométropole de Strasbourg ;
M. Mathieu CAHN, adjoint au maire de Strasbourg ;
M. Serge OEHLER, adjoint au maire en charge des sports ;
M. Marc KELLER, président du Racing Club Strasbourg Alsace ;
Mme Valérie TROMETTER et M. Désiré HEINIMANN, garants de la concertation ;
M. Frédéric THOMMEN, directeur, Direction de la construction et du patrimoine bâti ;
M. Guillaume SIMON - Chef de service, Direction urbanisme et territoires
M. Guillaume GENOYER – Directeur adjoint, Direction mobilité, espaces publics et naturels

Heure de début : 19h05

Heure de fin : 20h45

Support de présentation joint au compte rendu et disponible sur site : participer.strasbourg.eu/stademeinau
Enregistrement vidéo de la réunion publique disponible sur : participer.strasbourg.eu/stademeinau

Propos d'introduction de M. Herrmann

M. Herrmann débute la réunion publique consacrée à la concertation préalable au projet de restructuration/extension du stade de la Meinau en saluant les élus, fonctionnaires et garants qui l'accompagnent. Il poursuit par une explication sur le rôle des garants désignés par la CNDP qui suivent ce processus de concertation.

Intervention de M. Ries

M. Ries constate qu'il y a moins de monde dans la salle qu'au stade de la Meinau ! Il évoque l'intérêt des Strasbourgeois pour le football depuis l'existence du club Frankonia, qui remonte à l'époque allemande, et l'historique du stade, propriété de la ville de Strasbourg depuis 1927 (désormais transféré à l'Eurométropole de Strasbourg, Maître de l'Ouvrage). Reconstitué en 1984 en vue du championnat d'Europe, le stade de la Meinau est entièrement fermé, à l'anglaise, et offre ainsi un excellent rapport entre les spectateurs et le jeu. Il est de plus situé dans un îlot de verdure, soit un parc existant depuis le 18^e siècle. Le nom du stade (et du quartier dans lequel il se situe) signifie littéralement « ma prairie » et réfère au vaste domaine Schulmeister, dont le château n'existe plus aujourd'hui.

Le stade se situe en centre-ville et jouit d'une offre de transport en commun multi-modale.

Cher aux Alsaciens, il rayonne au-delà de Strasbourg. Chaque match qui s'y déroule est soutenu par la ferveur des spectateurs, d'autant que le Racing figure maintenant en Europa ligue, après être remonté en 1^{re} division. M. Ries remercie en cela M. Keller, président du club de football, pour cette performance.

Le projet vise à mettre le stade aux normes d'aujourd'hui sans le dénaturer, ni toucher à son équilibre architectural.

Intervention de M. Herrmann

Le projet vise également à répondre au mieux aux attentes du club, à fortes retombées médiatiques, ainsi qu'à l'accueil du public et des supporters, le stade affichant toujours complet lors des matches.

Le projet intègre par ailleurs les leçons tirées des autres stades rénovés dans différentes villes. Le Racing Club et les collectivités publiques travaillent en toute confiance pour une vision partagée du projet, dont le budget se chiffre tout compris à 100 000 millions d'euros HT. Cet effort sera porté par les collectivités : la ville de Strasbourg, le Conseil départemental du Bas-Rhin, la Région Grand-Est et l'Eurométropole, qui percevra le loyer versé par le club.

Suite à la conférence de presse du 17 mai 2019, la répartition du financement est la suivante :

- Ville de Strasbourg : 12,5 M€ HT
- Conseil départemental du Bas-Rhin : 12,5 M€ HT
- Région Grand Est : 25 M€ HT
- Eurométropole de Strasbourg : 50 M€ HT

Le Racing Club prendra en charge la modernisation du Centre d'entraînement Professionnel pour environ 10 M€ HT

Intervention des garants, Mme Trometter et M. Heinimann

Depuis la conférence de Rio en 1992, le public peut bénéficier d'un droit à l'information et à la participation sur les projets à fort impact environnemental, social ou économique. En France, cela s'est traduit par la création, en 1995, de la Commission National du Débat Public (CNDP), organisme indépendant depuis 2002. Cette commission ne donne pas d'avis sur un projet, mais accompagne la participation pour enrichir le débat.

Le Code de l'environnement quant à lui prévoit deux types de procédures : le débat public et la concertation préalable au projet. La présente concertation relève de cette dernière, sur volonté de l'Eurométropole.

Les garants sont les prescripteurs du droit à l'information et à la participation et ce, même après la concertation, jusqu'à l'enquête publique.

Ils s'assurent de la possibilité pour le public de poser des questions et de recevoir des réponses. Ils s'assurent de la validité et de la sincérité des réponses.

Les garants signent une charte qui met en avant les valeurs de transparence, de neutralité et d'égalité de traitement. Ils n'ont aucun lien avec le maître d'ouvrage, mais le public peut les contacter sur le déroulement de la concertation.

En tant que garants, ils sont en droit de demander, via la CNDP, des expertises indépendantes. Ils doivent rédiger un bilan sur le déroulement de la concertation et formuler des recommandations. Le bilan est publié sur le site de la CNDP. Le maître d'ouvrage dispose de deux mois pour se prononcer notamment sur les recommandations émises et les attentes du public tirées de la concertation.

Intervention de M. Froehly

Le projet est le résultat d'un important travail effectué en amont. Il a abouti à la décision d'un stade non surdimensionné, qui va passer de 26 000 à 32 000 places. Nous sommes conscients de l'intérêt social de ce projet, et je serai présent à l'atelier du 6 juin.

Intervention de M. Cahn

Trois ateliers sont prévus pour notamment penser le stade dans la ville et travailler sur les enjeux que le projet représente tant en termes urbains qu'environnementaux que d'accessibilité. Il faut garder à l'esprit que les spectateurs viennent de plus loin que la Meinau.

Trois ateliers sont prévus :

- Atelier 1 « L'insertion urbaine et environnementale du projet de stade »
- Atelier 2 « Le projet Stade de la Meinau »
- Atelier 3 « La mobilité et l'accessibilité au stade »

Présentation du projet par M. Thommen

Le site dispose de plusieurs atouts et surtout d'une insertion urbaine remarquable. L'équipement actuel est en bon état, mais impose des coûts d'entretien annuel importants, ceci sans répondre aux enjeux de mise aux normes indispensables aux homologations nécessaires pour les grandes compétitions européennes et internationales. Le projet vise donc à assurer cette mise aux normes, ainsi qu'à donner au stade une capacité d'accueil optimale de 32500 spectateurs.

Le projet présente 3 composantes : la rénovation du stade proprement dite, le réaménagement de ses abords, et la création par le Racing d'un centre d'entraînement sur les terrains d'entraînement actuels.

Le stade de la Meinau est un des rares stades à être ouvert 2h à 3h avant le coup d'envoi, ce qui permet de mieux gérer les flux. Ainsi l'accueil des visiteurs est privilégié par le projet et de l'agrandissement de la fan zone ainsi que des espaces réceptifs, qui permettront d'accompagner le développement économique du Racing club.

Le projet intègre également des rénovations techniques, la mise en place d'un éclairage à LED, la création d'espaces médias.

Intervention de M. Simon

Le site dispose d'un atout important, celui d'être implanté dans une nature dont le rôle social est multiplié par les connexions entre les équipements (parc Schulmeister, gymnase, piscine de la Kibitzenau...), à proximité du tram et de la gare ferroviaire Krimmeri, inscrite aux Monuments historiques.

Des plans sont aujourd'hui dessinés, mais rien n'est déterminé. Le site ayant un rapport à l'eau important, des précautions seront prises pour préserver la trame verte et bleue. Le site du Stade n'est pas directement touché par les remontées de nappe, mais le remaniement des espaces publics et le travail sur la circulation imposeront une vigilance quant à la qualité des sols.

Intervention de M. Genoyer

Le site dispose d'une excellente desserte en transport en commun, mais les spectateurs privilégient la voiture. L'étude de leurs pratiques a révélé que 70% d'entre eux viennent en voiture, et que 60% viennent de l'extérieur de l'Eurométropole. Afin de limiter les impacts sur la vie du quartier, il s'agira de renforcer l'offre de transport en commun, de renforcer notamment l'accessibilité par train en lien avec la Région Grand-Est, et de travailler sur les itinéraires et équipements vélo.

Intervention de M. Christen

Le projet de départ est dessiné, mais il n'est pas encore en phase de concrétisation.

Une réunion de clôture de la concertation préalable aura lieu le 8 juillet prochain, et entre-temps, un travail en ateliers est prévu.

La vocation de ces ateliers est de faire remonter les attentes et les idées des participants.

Ils sont ouverts à un maximum de 120 participants, répartis en 3 collèges.

Le démarrage est rapide puisque le premier atelier relatif à « L'insertion urbaine et environnementale du projet de stade » aura lieu mercredi prochain 29 mai.

Ce travail en atelier permettra d'entrer au cœur du projet et de l'approfondir sous couvert des garants, et le Conseil de l'Eurométropole de Strasbourg en tirera les enseignements après le bilan des garants.

Questions de participants

- 1) *En tant que représentant du Secours populaire du Bas-Rhin, j'exprime notre inquiétude puisque nos locaux se situent sur les plans dans une « zone d'emprise mutable » du stade. Nous vous rappelons que nos locaux sont un lieu de rencontre et d'engagement citoyen.*

Réponse de M. Cahn : Une « emprise mutable » est un secteur amené à évoluer sur le temps long, il ne s'agit pas d'un espace de projet concret et immédiat. D'ailleurs, vos locaux ne seront nullement impactés par le projet du stade. Vous aviez cependant émis l'hypothèse de déplacer vos activités.

Réponse du Secours populaire : C'est déjà fait, il s'agit d'une partie seulement, qui a été relocalisée.

- 2) *Le projet au sein de l'Ecole supérieure du professorat est-il envisagé globalement avec la restructuration du stade ou dissocié complètement ?*

Réponse de M. Cahn : Ce projet est distinct du Stade de la Meinau mais sa desserte nécessitera le réaménagement des abords de l'avenue de Colmar et permettra par là même l'amélioration des accès.

- 3) *Avez-vous considéré de déplacer l'arrêt Krimmeri du tram, qui serait une solution simple pour améliorer l'accès ?*

Réponse de M. Ries : Déplacer un arrêt de tram est difficile, coûteux, et problématique dans ce cas, car la station Krimmeri est connectée par un escalier à la station ferroviaire qui se trouve au-dessus. La meilleure solution est d'augmenter les fréquences des transports et de mieux gérer les flux.

Réponse de M. Cahn : Cette proposition sera à mettre en débat dans le cadre des ateliers.

- 4) *Le stationnement pour les personnes à mobilité réduite (PMR) pose un réel problème : en principe, 2% des places de stationnement sont réservées pour les PMR, mais il faut arriver au moins une heure et demie à l'avance pour pouvoir bénéficier d'une place, et de plus, elles sont souvent situées trop loin de l'entrée. Seules une vingtaine de places sont disponibles les soirs de match sur le parking (qui semble privatisé pour les voitures des journalistes...), ce qui est très peu pour l'ensemble du stade.*

Réponse de M. Keller : Il est vrai que 2h30 avant les matchs, l'on compte 17000 spectateurs déjà présents. Un travail d'optimisation des parkings autour du stade doit être réalisé. Nous nous préoccupons de la question de l'accessibilité et nous avons mis

en place un programme à cet effet. Je laisse la parole Romain GIRAUD, Directeur Général du RCSA et responsable de l'organisation des matches, qui peut vous en exposer les détails.

Réponse Romain GIRAUD : Il existe 139 places PMR, dont 70 places sur parkings. Il est toutefois difficile de les augmenter à proximité du stade. Par contre, un accueil personnalisé est prévu pour accompagner les personnes directement à leur place, sous réserve de s'inscrire à l'avance. Le nombre de places des adhérents est sous-dimensionné aujourd'hui, mais il sera augmenté.

Réponse de la personne à l'origine de la question : Je n'étais pas au courant de ce système de réservation, et les agents de sécurité ne m'ont jamais renseigné à ce sujet.

- 5) *Que vont devenir les deux clubs (Red Star et FC Egalité) dont les terrains sont situés derrière ceux du Racing ?*

Réponse de M. Cahn : Le terrain du club FC Egalité ne sera pas touché. L'actuel terrain du Red Star sera mis à disposition du Centre de Formation. Le Red Star sera transféré au stade Jean Nicolas MULLER. Les modalités précises de ce transfert sont en cours de définition avec les services

- 6) *En tant que représentant de la Fédération Alsace Nature, je note avec satisfaction qu'une attention sera portée à la trame verte et bleue, mais est-ce que des mesures environnementales comme le recours aux panneaux solaires sont envisagées ?*

Réponse de M. Thommen : Le projet s'inscrit dans une réelle ambition environnementale, ainsi des panneaux solaires sont prévus sur la toiture de la tribune sud ainsi que sur le nouveau bâtiment adossé à cette toiture. Une attention particulière sera portée à la gestion de l'eau, notamment la récupération de l'eau de pluie, ainsi qu'aux matériaux utilisés.

Réponse de M. Simon : La structure actuelle de la trame verte et bleue ne sera pas impactée, mais comme les travaux se réaliseront à son voisinage, ce sera l'occasion de réfléchir sur les continuités écologiques.

- 7) *En termes de montage financier, est-ce que l'Eurométropole demeurera propriétaire, ou deviendra-t-elle actionnaire ?*

Réponse de M. Herrmann : Bien qu'il ait été question de créer une société dédiée (SEM, SEMOP, ...) nous avons opté pour une Maîtrise d'Ouvrage publique directe par l'Eurométropole, solution économiquement plus avantageuse, car cette dernière peut bénéficier d'emprunts sur longue durée à de bons taux. Le Racing club, qui entretient de bonnes relations avec la Ville/Eurométropole, sera l'unique occupant des lieux, contrairement à d'autres stades dont la multiplicité d'occupants a mené à des mésententes et des surcoûts importants. La question du naming n'est pas encore tranchée, elle ne concernera pas le nom du Stade.

- 8) *Le projet se fera sous quel type de marché, quel type d'équipe ? Sera-t-elle choisie sur des critères de performances ? Lesquels ? Quant à la mobilité, y aura-t-il une réflexion sur les cheminements possibles pour accéder au stade, les autres arrêts de tram proches à mobiliser et sous-utilisés aujourd'hui ?*

Réponse de M. Thommen sur le marché : Les objectifs de performance seront précisés ultérieurement. Différents critères peuvent d'ores et déjà être envisagés : maîtrise de l'énergie, propreté du chantier, qualité et traçabilité des matériaux de construction,

phasage des travaux de manière à ne pas entraver le fonctionnement du club, matériaux faciles à entretenir et à remplacer, insertion sociale ...

Quant au type de marché, il s'agirait d'un marché global de performances passé après appel d'offres public pour choisir un groupement comprenant l'équipe de maîtrise d'œuvre, l'équipe de BTP, le mainteneur.

Réponse de M. Ries sur l'accessibilité : Nous visons une meilleure utilisation du tramway et de la voie ferroviaire, à favoriser les modes doux et décourager l'accès au stade en voiture. Cela est maintenant rendu possible par l'évolution des comportements. L'atelier dévolu à l'accessibilité pourra mettre ces questions en discussion et définir une véritable politique.

- 9) *En tant que représentant de ASTUS, nous manifestons notre intérêt à participer à l'atelier sur la mobilité si nous le pouvons (c'est-à-dire si nous sommes choisis par le tirage au sort [nota : ce tirage au sort a été supprimé en fin de séance par le Président]), car si les abords proches du stade sont maintenant acquis pour les piétons et les cyclistes, au-delà les relations avec les automobilistes sont catastrophiques et les conflits d'usage nombreux. On ne peut ignorer la voiture, qui restera utilisée, mais dont l'usage peut être mieux cadré. Nous constatons par exemple qu'il reste régulièrement des places libres sur les différents parkings environnants, donc des possibilités d'amélioration existent. Enfin, il faut encourager la marche à pied chez les amateurs de sport et nous ferons des propositions pour la gare et les transports interurbains !*

Réponse de M. Ries : La culture de la voiture demeurera en effet, mais le projet doit être l'occasion de réfléchir à toutes les problématiques et à une diversification de l'accès au stade, que ce soit la sous-utilisation de la voie ferroviaire et des parkings-relais que la pédagogie envers le parking sauvage sur les trottoirs et les pistes cyclables.

- 10) *Le club comptant 19 000 abonnés pour un stade de 26 000 places, comment se fera la gestion des abonnés pendant les travaux, car une partie des places sera non utilisable ?*

Réponse de M. Keller : Les travaux impacteront effectivement 6 000 places. Nous serons donc vigilants sur le nombre d'abonnés supplémentaires le temps des travaux. Nous travaillons depuis plus de 3 ans sur le stade de demain, avec l'espoir de demeurer à la Meinau, solution que l'étude de faisabilité a validée. Nous travaillons main dans la main avec les collectivités, en prenant en compte l'environnement et en privilégiant la concertation, car il est important de créer une unité autour d'un projet aussi important. Le projet doit permettre à Strasbourg de bénéficier d'un stade à la hauteur, mais non surdimensionné, contrairement à beaucoup de villes. Nous avons intégré les expériences d'autres clubs pour aboutir à un projet ambitieux, mais réaliste.

- 11) *Que deviendra le parc de l'Extenwoerth ?*

Réponse de M. Cahn : Le parc sera préservé, il n'est pas impacté par le projet.

Conclusion des garants

Nous vous remercions de votre participation et espérons un projet co-construit où prime l'intelligence collective. Nous rappelons que nous serons présents aux ateliers, et que nous sommes joignables par courriel.

Conclusion de M. Ries

On nous a reproché qu'il n'y ait pas eu de match à Strasbourg en 1998 faute de stade adéquat, mais il faut plutôt se féliciter que la réalisation d'un tel projet intervienne hors compétition. L'équipement sera ainsi à la mesure de nos besoins réels, avec l'objectif de remplir le stade proche de son maximum. Je souligne le bon travail effectué entre le club et les collectivités dans un total esprit de fair-play et d'entretenir cette culture du football de haut niveau. Nous invitons le public à assister aux réunions, à faire parvenir des suggestions, y compris ceux qui ne s'intéressent pas au football et les riverains du stade.

Conclusion de M. Herrmann

En réponse à Astus, il faut noter que le tirage au sort pour la participation aux ateliers ne sera effectué que s'il y a prolifération de candidatures. Autrement, chacun est bienvenu, y compris les associations. L'objectif est de permettre un débat loyal et transparent, et d'apporter une plus-value au projet, comme cela a été le cas dans les différents projets menés dans les différents quartiers.

Merci à tous, spécialement à la Région Grand-Est, qui contribue pour 25 millions d'euros au projet. Le Racing club prendra en charge quant à lui 9 à 10 millions pour porter la modernisation de ses terrains d'entraînement.

Afin de permettre au plus grand nombre de participer, décision a été prise de ne plus exiger d'inscription préalable obligatoire.